

# Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

# Séance plénière

Vendredi 5 juillet 2013 - de 09 h 30 à 11 h 30 et à 14 h 00 Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

## Ordre du jour

- 1. Communications
- 2. Projet de décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale (sous réserve de l'approbation du rapport) 84 (2012-2013) n°s 1 et 2
  - Rapporteurs : M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Alain Maron
  - Discussion générale
  - Examen des articles
- 3. Projet de décret visant au soutien de l'accueil de l'enfance 87 (2012-2013) n°s 1 et 2
  - Rapporteur : M. Ahmed Mouhssin
  - Discussion générale
  - Examen des articles

### 4. Interpellations

- 4.1. de M. Michel Colson adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant le paritarisme dans le cadre de la sixième réforme institutionnelle
- 4.2. de M. Jacques Morel adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant la Conférence interministérielle Social-Santé

- 4.3. de Mme Mahinur Ozdemir adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Santé, concernant le bilan de l'année européenne du volontariat et le manque de bénévoles à l'asbl Télé-Accueil
- 4.4. de Mme Magali Plovie adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'étude de programmation « personnes âgées »
- 4.5. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge du Transport scolaire, concernant le transport scolaire organisé par la Commission communautaire française

#### 5. Question orale

5.1. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Culture, concernant le projet du Musée de l'immigration

## 6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11 h 00)

fixée(s) à 14 h 00

#### 7. Vote

des points dont la discussion est terminée à partir de 16 h 00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21